



# INFOS KRAUT

N° 89 – Juin 2023



Journal d'informations de la commune de Krautergersheim

# Sommaire

- Grands Anniversaires page 3
- Etat civil page 4
- Compte-Rendus des CM pages 5 à 14
- Communications Communales pages 14 à 21
- Echos des Ecoles page 22
- Echos de la Paroisse pages 22 à 24
- Echos des Associations pages 25 à 33
- Informations diverses pages 34 à 40





**Anniversaires à souhaiter au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023  
(80 ans et plus)**

VUJINOVIC Françoise née ASSELIN	le 30 juillet 1934
VETTER Annette née STOEFFLER	le 12 sept. 1935
BENE Marie Andrée née ANGSTHELM	le 29 sept. 1936
ROESSLER Louis	le 14 juillet 1937
SCHAHL Charles	le 19 août 1937
STOEFFLER Nicole née ANGSTHELM	le 19 juillet 1938
LITAUDON Marius	le 28 juillet 1939
SCHAHL Jean-Pierre	le 29 sept. 1939
MULLER Renée née ACKERMANN	le 11 juillet 1940
OSTER Auguste	le 31 juillet 1940
ANGSTHELM Marie Anne née ANGSTHELM	le 20 août 1940
EHRBAR Armande née GUNSBURGER	le 07 sept. 1940
ANGSTHELM Marie Louise née SCHAHL	le 07 juillet 1941
BRAUN Albert	le 11 juillet 1941
MUTSCHLER Suzanne née LEDERMANN	le 30 août 1941
KIRMSEY Marie Madeleine née JEHL	le 09 août 1942
WAGNER Georges	le 29 août 1942
JOSSINET Margot née GOEHRINGER	le 28 juillet 1943
KIRMSEY Marguerite née SCHILLINGER	le 3 août 1943
COEN Monique née SCHMIDT	le 12 sept. 1943
PFLEGER Jean	le 21 sept. 1943
PFLEGER Gabrielle née NUSS	le 22 sept. 1943
SCHAHL Gabrielle née SCHWING	le 27 sept. 1943



**90 ANS**

M. DE SOLERE STINTZY  
Michel est né le  
12 mai 1933



**NOCES DE DIAMANT**

M. et Mme STOEFFLER  
Camille et Marie Agathe  
se sont mariés le 26 avril 1963

# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

SITTER Anthea est née le 9 mars 2023 à Strasbourg

MARTZ Anna est née le 9 mars 2023 à Strasbourg

WEILAND Rose est née le 15 avril 2023 à Schiltigheim

ADES Margo est née le 23 avril 2023 à Schiltigheim

GOÉGAN Nina est née le 23 avril 2023 à Schiltigheim

FISCHER Charlotte est née le 1<sup>er</sup> mai 2023 à Schiltigheim

HOFFMANN Lilian est né le 27 mai 2023 à Strasbourg



## MARIAGE

Le 29 avril 2023 à Krautergersheim

SPIELMANN Camille et D'ANTONIO Jonathan

Le 25 mai 2023 à Lingolsheim

KIZILDAG Yacin et OZBAS Gamze



## DECES

MAI Guillaume est décédé à Strasbourg le 12 mars 2023

Sœur Laetitia est décédée à Krautergersheim le 4 avril 2023

WAGENTRUTZ Antoine est décédé à Strasbourg le 26 mai 2023

RIVAT Pascal est décédé à Strasbourg le 1<sup>er</sup> juin 2023



## CONSEIL MUNICIPAL

### **Compte-rendu de la réunion du 4 avril 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 avril 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 6 mars 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Didier MEYER

#### **Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 04.04.2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis COPROMATIC – accès au logiciel pour la gestion de copropriété pour un montant H.T. de 898,65 €
- devis DOCAPOSTE FAST – adhésion au service FAST-Elus pour un montant H.T. de 1315,00 €
- contrat DEKRA – assistance à l'évaluation des risques professionnels et réalisation du Document Unique pour un montant H.T. de 1650,00 €
- devis FLUCK – remise en état des tuyaux de descente à l'Espace Loisirs J. Lotz pour un montant H.T. de 2290,10 €
- devis EBP – licence pour l'utilisation d'un logiciel de comptabilité AFUL Osterlamm pour un montant H.T. de 260,00 €
- devis GERNER – plaques signalétiques – MDA pour un montant H.T. de 400,00 €.

## **Approbation du Contrat de Territoire Centre Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace**

Le bénéfice d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au titre de fonds financiers dédiés est conditionné par l'adoption d'une délibération approuvant la signature du Contrat de Territoire Alsace correspondant.

Le Conseil Municipal approuve le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace pour la période 2022-2025 dont les éléments essentiels sont la définition des enjeux et objectifs partagés, l'instauration d'une gouvernance partagée, la co-construction des projets avec la CEA et la possibilité d'un accompagnement financier de certains projets en fonction de leur éligibilité, et autorise le Maire à signer ce contrat.

## **Création d'un emploi d'agent administratif contractuel**

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'agent administratif, contractuel, à temps complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorise le Maire à signer le contrat d'engagement.

## **Approbation du compte financier unique 2022 et affectation du résultat de fonctionnement 2022**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2022 arrêté comme suit :

Dépenses réelles en fonctionnement : 1.095.736,58 €

Dépenses réelles en investissement : 2.952.119,71 €

Recettes réelles en fonctionnement : 1.365.819,69 €

Recettes réelles en investissement : 3.380.973,23 €

d'où il ressort un excédent de fonctionnement de 270.083,11 €.

## **Vote des taxes locales**

Par délibération du 7 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts locaux à :

- TFPB : taux 2022            22,75 %

- TFPNB : taux 2022        49,24 %

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales.

Suite à ces informations, le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 2 abstentions, décide de varier les taux d'imposition en 2023 (augmentation de 3 % du taux de 2022) en les portant à :

- TH : 16,76 % (variation à partir du taux de référence 2019)
- TFPB : 23,43 % (variation à partir du taux de référence 2022)
- TFPNB : 50,72 % (variation à partir du taux de référence 2022).

### **Vote du budget primitif 2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif comme suit :

<u>Dépenses totales</u> :	Fonctionnement	1 438 691,00 €
	Investissement	1 137 267,67 €
<u>Recettes totales</u> :	Fonctionnement	1 438 691,00 €
	Investissement	1 426 240,11 €
<u>Résultat global</u> :	excédent : 288 972,44 €	

### **Autorisation au maire de procéder à des virements de crédits**

Par décision du 4 janvier 2022, le Conseil Municipal a adopté la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57. Vu les dispositions de la M57, le Conseil Municipal autorise le maire, pour l'exercice 2023, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

## Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l’ATIP

### Déclarations préalables

SCEA de Kraut – M. BICK – rue du Kirrweg – installation de panneaux photovoltaïques

WEBER Georgette – 29 Grand Rue – installation d’un portillon

MARTZ Alexis – 9 rue des Cigognes – mise en place d’une clôture et d’un portillon

DELL Pascal – 36 rue du Château – mise en place d’un système photovoltaïque

CHRIST Annick – 24 rue des Saules – clôture du terrain

SCI KIRCHHOF – M. WEBER Valentin – création de 4 fenêtres de toit et remplacement de la couverture à l’identique

### Permis de construire

EURL SAINT LOUIS – 15 rue de Paris – réhabilitation d’une dépendance d’habitation



## **Compte-rendu de la réunion du 18 avril 2023**

Le Conseil Municipal s’est réuni le 18 avril 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 4 avril 2023 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Alice REIBEL

### **Plan Local d’Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l’Habitat (PLUI-H) prescrit par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile : Débat sur les orientations générales du projet d’aménagement et de développement durable (PADD)**

En application des dispositions de l’article L.153-12 du Code de l’urbanisme, les orientations du Projet d’Aménagement de Développement Durables (PADD) doivent faire l’objet d’un débat au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique que c'est au regard du PADD que les autres pièces du PLUi-H vont être élaborées, d'où l'importance de cette discussion.

Afin d'organiser le débat, il est proposé de présenter les orientations générales du PADD en fonction des thématiques suivantes :

- Les objectifs chiffrés du projet : répondre à l'attractivité du territoire tout en respectant les grands équilibres,
- Axe 1 : préserver l'environnement et la qualité d'un cadre de vie exceptionnel,
- Axe 2 : accompagner l'attractivité résidentielle du territoire,
- Axe 3 : conforter le rôle majeur du territoire de la CCPO en matière d'économie, de tourisme et d'agriculture,
- Axe 4 : diversifier l'accessibilité du territoire et favoriser les mobilités bas-carbone.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir débattu des orientations du projet d'aménagement et de développement durables, PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H prescrit par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, au sein du Conseil Municipal de la commune de Krautergersheim, tel que présenté.



## **Compte-rendu de la réunion du 9 mai 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 mai 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 18 avril 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Régis MEYER

## **Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 09.05.2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

### **• Devis signés :**

- devis DNA – annonce décès pour un montant H.T. de 215,00 €
- devis CARDIA PULSE – armoire de sécurité DAE pour un montant H.T. de 398,00 €
- devis SUEZ – prestation de services pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie pour un montant H.T. de 2254,00 €
- devis PYXEL – fourniture et tir du feu d'artifice du 13.07.23 pour un montant H.T. de 1433,33 €

### **• Indemnisation de sinistres :**

- remboursement GROUPAMA pour un dommage au niveau du parvis de l'église - Grand'rué d'un montant de 3412,67 €

### **• Délivrance de concession dans le cimetière :**

- une nouvelle concession de 50 ans attribuée au nouveau cimetière.

## **Avenant à la Convention avec l'Association « Nature Ried » section locale pour mise à disposition gratuite de deux parcelles au lieudit « Hattermatt »**

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 13 mars 2012, le Conseil Municipal avait décidé de mettre en place une convention avec l'Association « Nature Ried » section locale de Krautergersheim, pour la mise à disposition de deux parcelles de terrain lieudit « Hattermatt ». Une convention avait été signée précisant les modalités de cette mise à disposition.

M. le Maire expose ensuite que dans le cadre du suivi écologique des mesures compensatoires au lieudit « Hattermatt », il a été demandé de cadrer le mode de gestion adéquat sur la prairie concernée. Un avenant à la convention initiale est donc proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'avenant et autorise le Maire à le signer.

### **Location de la chasse communale : Commission Consultative Communale de la Chasse**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

1° **DÉCIDE** de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse et **DÉSIGNE** :

- Monsieur René HOELT, président de la 4C,
- Monsieur Denis LEHMANN et Monsieur Régis MEYER en qualité de représentant de la commune.

2° **DÉCIDE** que ces mêmes personnes siégeront au sein de la commission de location en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

### **Location de la chasse communale : mode de consultation des propriétaires**

M. le Maire expose au conseil les modalités de prise de décision relative à la destination du produit de la chasse.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

1° **DÉCIDE** de consulter par écrit les propriétaires fonciers, inclus dans le périmètre chassable, ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse,

2° **CHARGE** le Maire d'organiser la consultation.

## **Location de la chasse communale : affectation du produit de la location de la chasse des terrains communaux**

Vu la délibération du 9 mai 2023 portant sur le mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de fermage de la chasse communale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DÉCIDE** que le produit de la location de la chasse concernant les terrains appartenant à la commune restera à la commune et sera utilisé dans l'intérêt général.

## **Convention d'implantation et d'usage pour les équipements de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le domaine public**

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) assure la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » et que la mise en œuvre des différentes obligations de réduction de la production de déchets et de valorisation nécessite l'installation d'équipements de collecte sur le domaine public de la Commune de Krautergersheim.

Ces équipements sont de plusieurs types et concernent les :

- Conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- Conteneurs enterrés pour la collecte des emballages recyclables,
- Conteneurs enterrés ou aériens pour la collecte du verre ménager,
- Bornes d'apports pour les biodéchets.

Afin de permettre l'implantation régulière des équipements de collecte précités sur le domaine public de la commune de Krautergersheim, une convention dite « d'implantation et d'usage » devra être conclue avec l'autorité gestionnaire du domaine public.

Cette convention autorise l'utilisation du domaine public et organise l'implantation des équipements de collecte ainsi que leur entretien et leur maintenance selon certaines conditions.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention d'implantation et d'usage des équipements de collecte des déchets ménagers et assimilés avec la CCPO.

### **Correction d'une erreur d'imputation comptable et régularisation de l'état de l'actif**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une erreur d'imputation budgétaire a été commise en 2019 concernant des terrains situés dans l'actuel lotissement Osterlamm, entraînant des conséquences sur l'état de l'actif de la Commune.

Cette erreur sur exercice antérieur doit être corrigée par des opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public.

Cette procédure n'a aucune incidence sur le résultat comptable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le comptable public à procéder aux opérations d'ordre non budgétaires.

### **Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP**

#### **Déclarations préalables**

SUN INSTALL pour la SARL Choucrouterie RIEFFEL – 17 route d'Obernai – pose de panneaux photovoltaïques

GAUDRE Grégory – 14 route de Meistratzheim – remplacement de tuiles

SLADEK Nicolas – 41 rue du Moulin - pose de 2 fenêtres de toit

OPEN ENERGIE pour M. Sébastien BRUN – 26 A rue des Peupliers – Installation de panneaux photovoltaïques

#### **Permis de démolir**

WAGNER Jean-Marc – 7 Petite rue – démolition de la toiture de la grange

### Permis de construire modificatif

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM – 11-13 rue du Mal Foch  
– Création d'une Maison de la Santé et d'une Maison des Associations / Modifications concernant les extérieurs, l'isolation, l'intérieur de la Maison des Associations et l'intérieur de la Maison de la Santé.

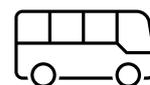
ALSACE HABITAT – 7 rue de l'Ecole - Réhabilitation d'une maison existante et d'une ancienne grange pour créer 11 logements / Modifications du nombre de logements, de la toiture, du parking et local à vélo et des façades.

GSTALDER Patrick – 3 rue des Pommes – Extension d'une maison d'habitation / Modifications des façades, de la surface et des places de stationnement.



## **COMMUNICATIONS COMMUNALES**

Ligne 257 – Klingenthal ↔ Strasbourg



Depuis le 12 juin 2023, l'itinéraire des cars desservant la Commune a été modifié. L'arrêt de bus situé route de Paris est supprimé, et un nouvel arrêt est mis en place rue du Stade. Un car circule toutes les heures dans les deux sens, du lundi au samedi.

# À compter du lundi 12 juin 2023 modification d'itinéraire à Krautergersheim

Ligne

**257**

Klingenthal ↔ Strasbourg



→ **EN JOURNÉE : 1 car toutes les heures dans les 2 sens**

Du lundi au samedi, à partir de 05h29 au départ de Krautergersheim, en direction de Strasbourg et à partir de 06h50 au départ de Strasbourg, en direction d'Obernai

→ **UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES POINTS D'ARRÊT**



Arrêt «Krautergersheim - Route de Paris» supprimé et création de l'arrêt «Krautergersheim - Rue du stade»

## Opération tranquillité vacances



La Police Municipale d'Obernai met à disposition des citoyens un dispositif de surveillance, sur demande, lors de vos départs en vacances. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez passer en Mairie pour récupérer le formulaire à compléter.



## Maisons Fleuries 2023

Le jury de la commission "Maisons Fleuries" fera sa tournée du village **dans la matinée du dimanche 30 juillet 2023**. Pour faciliter la tâche de la commission, merci de laisser les volets et portails ouverts au moment du passage.



## BIBLIOTHEQUE

A quelques jours du début de l'été, nous sommes ravis de pouvoir vous annoncer l'arrivée de nouveaux romans pour vos lectures estivales.

Nous avons en effet acheté de nouveaux livres pour adultes et enfants et avons procédé à un échange important de notre fonds auprès de la bibliothèque de Truchtersheim. Ces nouveautés

devraient vous permettre de passer de bons moments durant les prochains mois.

La bibliothèque reprendra son rythme ralenti durant les mois de juillet et août. Nous serons ouverts tout l'été mais uniquement les samedis après-midi de 14 h à 16 h entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août. Nous reprendrons nos horaires habituels à compter du mercredi 6 septembre.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel et agréable été.



### FÊTE DE LA CHOUCROUTE 2023



**Cette année, le comité de l'ALAK (association organisatrice de la fête) organisera l'édition 2023 de la Fête de la Choucroute les 23, 24 et 30 septembre 2023.**



**Bilan de l'opération Repair Café du samedi 3 juin 2023 à Krautergersheim**



Au total, 67,1 kg de déchets ont pu être évités grâce aux réparations des bénévoles !

31 objets ont été pris en charge :

- 15 appareils ont pu être réparés sur place et sont repartis en état de fonctionner.
- 8 appareils ont fait l'objet de conseils pour réparer.
- 8 appareils ont été déclarés irréparables.

Parmi les appareils amenés par leurs propriétaires, les bénévoles ont pris en charge des aspirateurs, des machines à café, des ordinateurs et imprimantes, des vélos, des machines à coudre, des vêtements et coussins, des radios, etc...

### **Appel aux bricoleurs !**

Pour les prochaines éditions du Repair Café, les bénévoles ont besoin d'aide pour renforcer leurs rangs !

Vous êtes bricoleur ?

Contactez-nous : [valerie.heyd@ccpso.com](mailto:valerie.heyd@ccpso.com) / 03 88 95 53 52

Pas besoin d'être un professionnel de la réparation, il suffit souvent d'ouvrir l'appareil pour voir ce qui ne fonctionne pas. Partagez l'information, les bénévoles ont besoin de vous !

La prochaine édition aura lieu le samedi 7 octobre 2023 au Périscolaire Europe, à Obernai.



## **Fête du Vélo Dimanche 18 juin 2023**



Afin de promouvoir l'usage du vélo, les Communautés de Communes du Pays de Barr, du Pays de Sainte Odile et des Portes de Rosheim, ainsi que le PETR du Piémont des Vosges, s'associent pour organiser la seconde Fête du Vélo du Piémont des Vosges.

L'utilisation du vélo au quotidien ou de manière régulière présente de nombreux atouts : écologique, bénéfique pour la santé, économique, offrant une liberté de déplacement, véhiculant des valeurs de partage et de plaisir...

Lors de cette journée, vous pourrez emprunter trois circuits fléchés et profiter des animations dans les trois Villages Vélo à Barr, Obernai et Rosheim. Un parcours à Obernai présentera les derniers aménagements cyclables réalisés par la Ville d'Obernai.

L'un des circuits, le circuit Choux et Vignes long de 28,7 km passera notamment par la commune de Krautergersheim.

Dimanche 18 juin de 10h à 17h, enfourchez vos vélos et venez participer à la fête ! Les animations du Village Vélo à Obernai (Place du Marché) : information sur les aménagements vélos et le cyclotourisme, exposition de vélos, présentation d'un vélo made in France, jeu pour les enfants, buvette et petite restauration. Participez à la tombola de l'Association Obernai Ecomobilités et gagnez de nombreux lots.



### **Le tri des biodéchets est arrivé à Krautergersheim !**



Comme nombre de territoires voisins, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile démarre le tri des biodéchets dans votre commune. Au-delà d'une obligation légale, la mise en place de ce tri est une véritable opportunité. Ce nouveau tri réduit le poids de la poubelle d'ordures ménagères tout en produisant localement de l'énergie.

Ce n'est pas une, mais deux solutions de tri des biodéchets qui sont proposées. Le compostage au jardin est fortement incité avec la distribution de composteurs et l'organisation d'animations. Il faut rappeler que cette pratique ne présente que des avantages : absences d'impact sur le climat et sur les couts du service et solution de tri à portée de mains. Une collecte est organisée pour les biodéchets non compostables (restes de viandes, de poissons) et pour les logements qui ne disposent pas de jardin avec l'installation de 10 bornes dans votre commune. Libres d'accès, les bornes permettent de dépôt des biodéchets.

Les habitants de Krautergersheim peuvent désormais se rendre aux bornes biodéchets installées dans le village pour y déposer leurs déchets alimentaires. Les sacs en papier kraft ont été distribués en porte-à-porte, ils permettent aux habitants de stocker proprement les déchets puis de les transporter jusqu'à la borne.

Tous les déchets organiques liés à la préparation des repas et aux restes de repas (sans emballages) sont considérés comme des biodéchets : épluchures, fruits et légumes abîmés, entamés, fleurs coupées, filtres et marc de café, dosettes souples, sachets de thé et thé en vrac, restes de repas, croûtes de fromage, viandes et poisson, coquilles d'œufs... Sont interdits : mouchoirs, essuie-tout, huiles, graisses, cendres, crottes et litières d'animaux.

En parallèle, des animations sont organisées, animées par un maître composteur pour acquérir des connaissances de base sur le compostage et répondre aux questions des participants.

Inscrivez-vous aux prochains ateliers : au 0 800 974 167 (appel gratuit) ou [www.jetrie-paysdesainteodile.fr](http://www.jetrie-paysdesainteodile.fr)



**PLAN CANICULE**



Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'alerte en prévision des fortes chaleurs, les **personnes âgées isolées ou handicapées** sont invitées à se faire connaître auprès des services municipaux. De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer le secrétariat de la mairie.

# N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



**MAUX DE TÊTE**

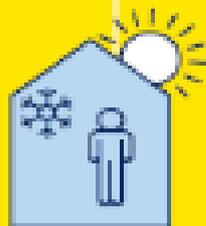


**CRAMPES**



**NAUSÉES**

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
[meteo.fr](http://meteo.fr) - #canicule



## **ECHOS DES ECOLES**

**La rentrée scolaire 2023 – 2024 aura lieu le  
lundi 4 septembre 2023 à 8h00 (accueil à partir de 7h50)  
pour les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire**

L'enseignement est réparti sur 4 jours par semaine dans les  
conditions suivantes :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00



## **ECHOS DE LA PAROISSE**



Ci-dessous les dates des prochaines messes  
pour les mois de Juillet à Septembre au sein de  
la Communauté de Paroisses :

### **Juillet**

Dimanche 2 Juillet à 11h00 à Krautergersheim – Jubilé 20  
ans Curé M. STEINMETZ

Dimanche 9 Juillet à 9h30 à Valff – 11h00 à Innenheim –  
Assemblée de la parole

Dimanche 16 Juillet à 11h00 à Krautergersheim – Assemblée de la parole

Dimanche 23 Juillet à 9h30 à Zellwiller - 11h00 à Valff – Assemblée de la parole

Dimanche 30 Juillet à 9h30 à Innenheim – 11h00 à Meistratzheim – Assemblée de la parole

## **Août**

Dimanche 6 Août à 9h30 à Valff – 11h00 à Zellwiller

Dimanche 13 Août à 9h30 à Innenheim – 11h00 à Zellwiller – Assemblée de la parole

Mardi 15 Août à 10h00 à Krautergersheim – Assomption

Dimanche 20 Août à 9h30 à Innenheim – 11h00 à Valff

Dimanche 27 Août à 11h00 à Krautergersheim – Assemblée de la parole

## **Septembre**

Dimanche 3 Septembre à 9h30 à Innenheim – 11h00 à Zellwiller

Dimanche 10 Septembre à 9h30 à Valff

Vendredi 15 Septembre à Krautergersheim – Adoration perpétuelle

Dimanche 17 Septembre à 10h00 à Krautergersheim – Messe de Rentrée

Dimanche 24 Septembre à 9h30 à Krautergersheim – Fête patronale et des récoltes

Le programme pour les prochains mois est disponible via le feuillet disponible à l'intérieur de l'église ou visible au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou sur le site de la Communauté de Paroisses [www.cpstm.fr](http://www.cpstm.fr)

## **Fête patronale et Fête des récoltes**

Comme tous les ans, nous profitons de la fête patronale et de la Choucroute le 24 septembre pour mettre en avant les fruits et légumes de notre terroir. Tous les dons sont bienvenus et vous pourrez les déposer à partir du Vendredi 22 septembre à l'église. Les dons seront remis à une ou plusieurs associations de bienfaisance.

Nous comptons sur votre générosité !

## **Concerts à l'église**

- Le samedi 17 Juin à 20h00 Concert de l'orchestre VOGESIA et BRASSI K de Krautergersheim
- Le Samedi 1<sup>er</sup> Juillet à 20h30 Concert de la Chorale Cœurs de Femmes de Molsheim



## ECHOS DES ASSOCIATIONS



# KRAUT'DANSE

Nous avons passé une année ponctuée par les cours dispensés dans la bonne humeur mais également par de nombreux moments de partage et de convivialité avec des danseurs sympathiques et motivés d'apprendre, avec André qui fait preuve de beaucoup de patience.

Le dernier évènement en date nous a permis de nous retrouver à l'occasion du pique-nique du vigneron au domaine Borès à Reichsfeld.

La trêve estivale étant proche, nous terminerons l'année fin juin sur un air de guinguette, afin de mettre à profit les danses apprises pendant l'année.

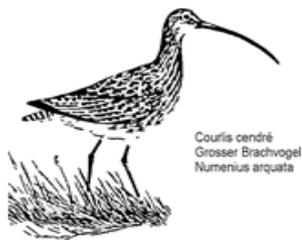
Mais nous pensons et préparons d'ores et déjà la rentrée prochaine afin d'accueillir de nouvelles personnes désireuses d'apprendre la danse ou tout simplement se perfectionner.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre une équipe motivée et passionnée dès le **12 septembre**.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : « **KRAUT DANSE** »

Renseignements auprès de Léon au : **07.81.54.26.75**





# Association Nature Ried

## SECTION LOCALE DE KRAUTERGERSHEIM



« Chante rossignol chante, toi qui as le cœur gai ! »

Vous connaissez certainement cette chanson populaire, mais saviez-vous que des rossignols chantent et vivent autour de Krautergersheim ?

Ce sont des petits oiseaux, à peine plus grand qu'une mésange, presque invisibles, mais on les entend très bien chanter.

Encore faut-il savoir comment ils chantent ...

1. Les rossignols ne chantent que de début avril à fin mai environ. Si vous les avez ratés, il faudra attendre l'an prochain ... !
2. Les rossignols mâles, en bons séducteurs, chantent la nuit pour attirer et conquérir les femelles, des vrais Roméo !
3. Ils chantent aussi le jour, pour défendre leur territoire cette fois, mais moins que la nuit. Mais quand est-ce qu'ils dorment ??? Surtout qu'ils surveillent aussi de très près leur femelle, monsieur est possessif !
4. Même si le rossignol est très petit son chant est très énergique, vigoureux et puissant, on peut l'entendre à plus d'un kilomètre.
5. Pour avoir une idée de son chant, vous pouvez aller sur You Tube : « Apprendre les chants d'oiseaux-19 : Le Rossignol Philomèle » ou autres renseignements sur oiseaux.net.



Même si les rossignols chantent à mi-hauteur des arbres, ils vivent près du sol, dans les haies, les buissons ou les ronciers. Ces milieux sont indispensables à ces « traîne-buisson » pour y chercher leur nourriture et pour s'y reproduire en étant bien cachés.

La Commune de Krautergersheim conjointement avec l'ANR protègent les habitats des rossignols pour continuer à les accueillir quand ils reviennent de leur long voyage migratoire, depuis l'Afrique tropicale au sud du Sahara, environ 5 000 mille kilomètres pour seulement 20 grammes !

## FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

### Un succès grandissant à tous les niveaux

Chers lecteurs, nous sommes ravis de vous présenter les dernières nouvelles du Club de Football de Krautergersheim. À travers cet article, nous souhaitons partager avec vous la passion, l'enthousiasme et les succès que notre club a connus cette saison.

Commençons par nos jeunes joueurs des **catégories Babies et U7 et U9**, qui ont évolué avec une incroyable joie de vivre et une ambiance chaleureuse. Ces graines de footballeurs ont montré une progression remarquable, tout en appréciant chaque moment passé sur le terrain. Leur enthousiasme est contagieux et laisse présager un bel avenir pour notre club.

Passons maintenant aux **équipes U13** qui ont brillé tout au long de la saison. Leurs efforts acharnés ont été récompensés par de nombreux bons résultats, les propulsant fièrement à la première place de leur groupe respectif. Le talent et la détermination de ces jeunes joueurs sont une véritable source de fierté pour notre village.

Nos **équipes U15 et U18** complètent notre structure jeunesse avec brio. Tout en visant l'excellence sportive, nous avons également à cœur d'intégrer progressivement ces jeunes talents au sein de nos équipes seniors. Cette démarche témoigne de notre volonté de développer nos joueurs locaux et de leur offrir des opportunités de progression au sein de notre club.

Parlons maintenant de nos **équipes seniors**, qui se composent principalement de joueurs issus du village et de ses alentours. Leur engagement et leur passion pour le football se reflètent dans leurs performances sur le terrain. Ils représentent fièrement les couleurs de Krautergersheim et jouent avec une cohésion et une détermination exemplaires.

Enfin, nous tenons à souligner que notre club est bien plus qu'un simple regroupement de joueurs. Nous sommes une véritable famille, un club ambitieux où règne une belle ambiance et où les équipes sont soudées. Si vous cherchez un environnement familial où votre passion pour le football peut s'épanouir, rejoignez-nous ! Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, qu'ils soient joueurs, supporters ou bénévoles.

Le Club de Football de Krautergersheim continue de grandir et de se développer grâce à l'implication de chacun de ses membres. Que vous soyez jeune joueur, joueur confirmé ou simple amateur de football, nous avons une place pour vous. Venez vivre l'expérience unique d'un club dynamique, convivial et résolument tourné vers l'avenir.

Ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire du **Football Club de Krautergersheim**.





## 95<sup>ème</sup> Anniversaire du FCK

**19 et 20 août 2023**

**Paëlla sur réservation au 06.52.79.00.77**

**pour le Dimanche 20/08/2023 à 12h**

***Sur place 15€ avec un apéritif***

***OU À emporter 13€ sans apéritif***

**Tarte flambée Samedi 19/08/2023 à 18h**

**(sur place ou à emporter)**

**Animation Jeux Match Restauration**



### **JUDO CLUB DE KRAUTERGERSCHEIM**

Le Judo Club de Krautergersheim garde le cap pour renaître des cendres laissées par l'*incendie sanitaire et dévastateur* bien connu de tous, d'ailleurs... Et puis, chaque génération cède la place à une nouvelle. C'est pourquoi, de plus, nous connaissons un renouvellement. Il faut reconstruire avec les jeunes dans un état d'esprit mal compris par le tout public concernant le judo ; celui de la pratique en équipe. Sans partenariat et entraide, rien n'est possible alors que notre outil majeur est de plus en plus limité. Oui, notre dojo ne permet le développement nécessaire aux ambitions du comité et de ses entraîneurs, mais surtout celles de nos sportifs.

Nous vous invitons à découvrir **le gala de remise des grades, le 17 juin à partir de 15h30**. Nous renseignerons les modalités pour la nouvelle saison et démontrerons un nouveau créneau de notre art martial qui sera inclus au programme hebdomadaire sous réserve

d'effectif : le Ju-Jitsu ou self défense. Un intérêt supplémentaire à l'auto-défense à tous âges.

Hormis le plaisir et l'ordre que développe notre sport olympique, le comité est fier de conclure la saison par cet article :

### Critérium de Ligue Grand Est benjamines & benjamins à Pont à Mousson, le 20 mai 2023

Les médaillés des dix départements que compte la grande région du Grand Est se sont affrontés en Meurthe & Moselle.

**Lucia ROLIN-SALINAS** est La championne des moins de 48 kg avec la plus belle des manières ! De beaux combats menés avec sérénité. À peine descendue du podium, Lucia pense à ses partenaires d'entraînement. Tournez vers ses prochains objectifs, elle peut être fière et son club n'est pas en reste.

**Maxence BOUSSIRON** emboite le pas de sa partenaire d'entraînement, quelques heures plus tard, pour connaître le même parcours dans une catégorie, elle aussi, bien relevée. Il est le plus léger de tous en moins de 66kg mais parvient à se hisser en finale où les arbitres ont dû départager les combattants par décision en défaveur de notre chouvillois. Maxence est vice-champion de ligue ; le plus haut niveau chez les 10-11 ans. Carton plein pour le Judo Club de Krautergersheim en pleine reconstruction après le succès connu de ce club déjà souvent représenté au niveau national et international, auparavant, par ses jeunes anciens et plus anciens...

Le comité et les entraîneurs du JCK vont surfer sur cette belle vague, en fin de saison avec la philosophie de Jigorō Kanō (fondateur du judo) : "prospérité et mutualité" ; car c'est bel et bien le groupe qui est l'artisan de cette réussite.



HARMONIE VOGESIA

# CONCERT

Samedi 17 juin 2023

Eglise St Epvre de Krautergersheim



à 20 h 00



Orchestre d'harmonie **Vogesia** de  
Krautergersheim & **Brassi K Quintet**



brassi.k.quintet  
vogesiakrautergersheim



Entrée libre – Plateau au profit de la restauration des vitraux de la chapelle

NOUVEAUTÉ! Soirée dansante animée par DJ **Dynami**  
*events*

# Les Festivités de la Fête Nationale

Soirée organisée  
par l'Harmonie Vogesia

Espace Loisirs J.Lotz  
à Krautergersheim



**Dès 19h30**

**Petite restauration:**  
Tartes Flambées, Pizzas,  
Grillades et Crêpes



**23h00**

**Retraite  
aux flambeaux**



**23h30**

**Feu d'artifice  
Offert par la municipalité**

# KRAUTERGERSHEIM

Samedi 14 Octobre 2023

Un spectacle pour  
rire, voyager  
et oublier nos tracas

Et le célèbre  
TEPRIF  
de Guygess

# FOUDIL KAIBOU

Boissons et petite restauration sur place

Ouverture des portes à 18h30 — Spectacle à 20h30

Réservations  
en  
en ligne



[www.alc67.com](http://www.alc67.com) -



A l'Espace Loisirs -1, Rue de l'amitié  
67880 Krautergersheim

Informations :  
[info@alc67.com](mailto:info@alc67.com) / 07.54.36.77.76



ALC.ALC



ALC67880



## INFORMATIONS DIVERSES

Ciné Relax Molsheim organisé par  
l'APEH de Molsheim et le Cinéma Le Trèfle

# Le cinéma, c'est pour tout le monde !

Ciné   
Relax  
Molsheim



 Séance Relax

## La Petite sirène

Aventure, Drama, Famille, Fantaisie (02h15) de Rob Marshall

**Samedi**

**17 juin 2023 à 15h30**

Au cinéma Le Trèfle

Tarif : 4,5 €

 – Sous-titres SME  
**AD**))) Audiodescription



Ciné Relax Molsheim (ex Ciné-ma différence) organisé par :  
APEH Molsheim et Cinéma Le Trèfle

**RÉSERVATION CONSEILLÉE SI VOUS VENEZ EN GROUPE ET/OU EN FAUTEUIL ROULANT**

Contact : 06 11 39 93 74 - molsheim@cinerelax.org



### Une séance Relax, c'est quoi ?

Une séance ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques au cinéma. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Ni publicité, ni bandes annonces.

# La pluie chante

COEURdeFEMMES  
Molsheim

Direction : Jérôme Bonifas  
Piano : Thibaud Millon

## CONCERT

**MUTZIG** Eglise St-Maurice - **SAMEDI 24 Juin** - 20h30  
**Au profit de l'APEH (Aide aux Parents d'Enfants Handicapés)**

**NIEDERNAI** Eglise St-Maximin - **DIMANCHE 25 Juin** - 17h

**KRAUTERGERSHEIM** Eglise St-Epvre - **SAMEDI 1er Juillet** - 20h30  
**MOLSHEIM** Hôtel de la Monnaie - **DIMANCHE 2 Juillet** - 17h

Entrée Libre  
Plateau

[www.coeurdefemmes.fr](http://www.coeurdefemmes.fr)





# VACANCES D'ÉTÉ



DU 10 JUILLET  
AU 25 AOÛT 2023

DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
Dimanche 18 juin 2023



**KRAUTERGERSHEIM**  
Du 10 au 28 juillet

**MÉLI MÉLO  
DE L'ÉTÉ**



**INNENHEIM**  
Du 10 juillet au 25 août

**UN ÉTÉ TOUT  
EN DISNEY**



Accueil de Loisirs ALEF  
10, rue du Fossé - 67880 KRAUTERGERSHEIM  
tél. : 03.88.95.70.74.  
mail: periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr

Accueil de Loisirs ALEF  
1, rue de la Grotte - 67880 INNENHEIM  
tél. : 03.88.48.95.54.  
mail: periscolaire.innenheim@alef.asso.fr



Nous vous rappelons que des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie de Krautergersheim ainsi qu'à côté de la mairie pour y déposer les bouchons plastiques, les bouchons en liège ainsi que les capsules métalliques.

Il est également possible de déposer vos bouchons tous les mardis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ainsi que tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 8h30 à 11h30 à Bischoffsheim, 3 rue des Acacias (derrière le village vacances).

L'argent récolté de la vente de ces bouchons est une aide précieuse pour les personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur quotidien (achat de matériel, transformation de l'habitat, etc....)

**TRIER EST UN GESTE CITOYEN ET BON POUR LA PLANETE**

Merci à tous pour votre soutien !



GRANDE CONTRIBUTION CITOYENNE

# Construisons ensemble L'ALSACE DE DEMAIN S ELSASS VUN MORJE

Exprimez-vous pour que vos idées comptent

## Par internet

En flashant ce QR Code ou sur :  
[entre-vos-mains.alsace.eu](http://entre-vos-mains.alsace.eu)



## Par voie postale

En renvoyant le bulletin en dernière page  
à l'une des adresses suivantes :

Contribution citoyenne  
Hôtel d'Alsace - Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG cedex 9

Contribution citoyenne  
Hôtel d'Alsace - 100 avenue d'Alsace  
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

Peuvent participer à l'enquête, les personnes habitant sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que les personnes déclarant y avoir leur attache. Cette enquête citoyenne a pour seul objet d'éclairer le Conseil de la Collectivité et son président, sur des questions d'intérêt public local.

# MANIFESTATIONS DU 3ème TRIMESTRE 2023

<b>JUILLET 2023</b>		
3	Don du sang	Espace Loisirs J. Lotz
10	Ouverture du centre aéré	Périscolaire
13	Festivités - Fête Nationale	Espace Loisirs J. Lotz
28	Clôture du centre aéré	Périscolaire
<b>AOÛT 2023</b>		
26	FCK – 95 ans du Club	Terrain de football
<b>SEPTEMBRE 2023</b>		
4	Don du sang	Espace Loisirs J. Lotz
17	Verre de l'amitié - Paroisse	Salle Manu Sanchez
23	Fête de la Choucroute	Place des Fêtes
24	Fête de la Choucroute	Place des Fêtes
24	Fête des récoltes	Eglise
30	Fête de la Choucroute	Place des Fêtes



## BOITE AUX LETTRES

Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

✂ -----

.....

.....

.....

## INFORMATIONS PRATIQUES

**MAIRIE** tél : 03 88 95 75 18

email : [mairie@krautergersheim.com](mailto:mairie@krautergersheim.com)

### *Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie*

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

### *Permanence du Maire et des Adjointes*

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

### *Réunions du Conseil Municipal*

Chaque premier mardi du mois

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

**Mercredi : de 14h à 16h**

**Jeudi : de 17h à 19h**

**1<sup>er</sup> samedi du mois : de 10h à 12h et de 14h à 16h**

**Les autres samedis : de 14h à 16h**



Permanences modifiées entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août :  
**Uniquement les samedis après-midi de 14h à 16h**

## LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	<b>FERMEES</b>	
Mardi	<b>9h à 13h</b>	13h à 17h
Mercredi	<b>9h à 13h</b>	13h à 18h
Jeudi	<b>8h à 12h</b>	13h à 18h
Vendredi	<b>13h à 18h</b>	9h à 13h
Samedi	<b>9h à 17h</b> Uniquement pour les particuliers	9h à 17h Uniquement pour les particuliers

### **Prochain bulletin**

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de septembre 2023